

### 2.2.7.3. Les déplacements doux à proximité du secteur d'étude

#### 2.2.7.3.1. Les pistes cyclables

La commune de Montescot ne dispose pas d'aménagement de pistes cyclables.

#### 2.2.7.3.2. Les cheminements mixtes ou piétons

En ce qui concerne les cheminements piétons, quelques raccordements sont possibles entre les quartiers limitrophes et la zone d'étude s'appuyant sur des éléments paysagers. Il est donc opportun de les prendre en compte pour améliorer les échanges entre ces quartiers et le centre de la ville.

Aujourd'hui, il existe un cheminement piéton aménagé qui permet aux habitants du lotissement Lafabrière de se rendre au centre du Village.

⇒ **Photographies 4 : Exemple d'un cheminement piéton existant avec le quartier limitrophe auxquels pourraient se raccorder les cheminements doux de l'opération**



Enfin, la commune de Montescot prévoit dans son Projet d'Aménagement et de Développement Durables, de développer les cheminements doux qui iront dans le sens de la limitation des déplacements automobiles et permettront de relier les différents secteurs urbanisés entre eux.

### 2.2.7.4. Les transports en commun

#### 2.2.7.4.1. Les dessertes bus

La commune de Montescot est desservie du lundi au samedi par deux lignes de transports en commun mis en place par le Conseil Général : N°370 Perpignan / Banyuls des Aspres et N° 421 Saint-Cyprien / Millas.

Les transports en communs sont toutefois peu utilisés car la desserte est surtout scolaire.

⇒ **Carte 23 « Réseau de transports en commun du Conseil Général », page suivante.**

#### 2.2.7.4.2. Les dessertes ferroviaires

La gare de Perpignan se trouve à une vingtaine de minutes du centre de Montescot.

La gare d'Elne est la plus proche et permet de bénéficier de TER reliant Perpignan à Cerbère.

#### 2.2.7.4.3. Les dessertes aériennes

L'aéroport international le plus proche se trouve sur la commune de Rivesaltes à approximativement 30 minutes de Montescot. Celui de Gérone, en Espagne, se trouve à approximativement 100 kilomètres et environ 1 heure de trajet.

---

## 2.2.8. Les réseaux divers

---

### 2.2.8.1. Les eaux usées

La collecte et le traitement des eaux usées domestiques ont été délégués par les communes membres à la Communauté de Communes Sud Roussillon.

Une station d'épuration intercommunale a été créée en 2007 sur la commune de Corneilla del Vercol. Sa capacité nominale est de 8000 habitants. Elle présente donc une capacité suffisante pour répondre aux besoins des futurs habitants de la commune de Montescot.

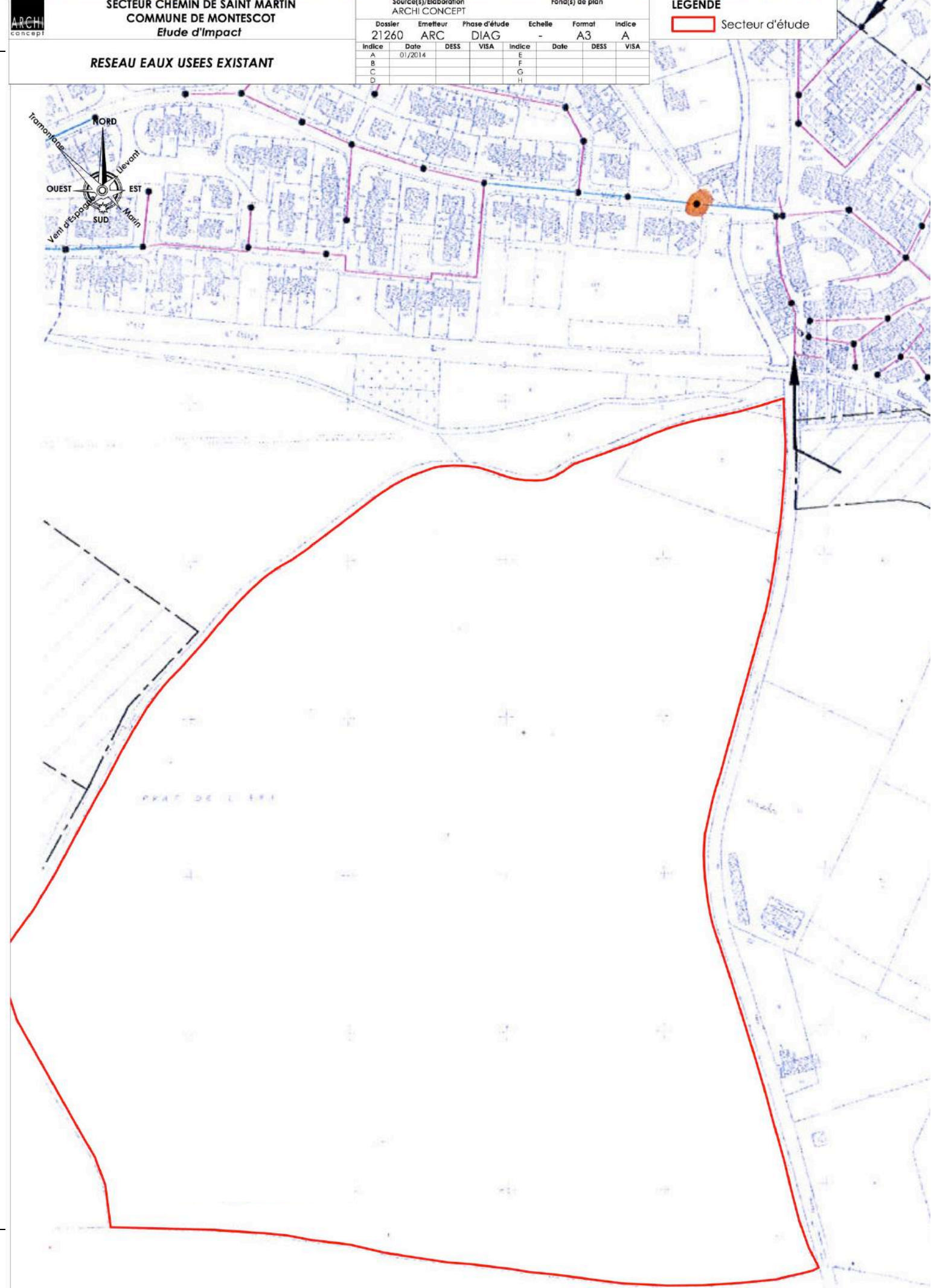
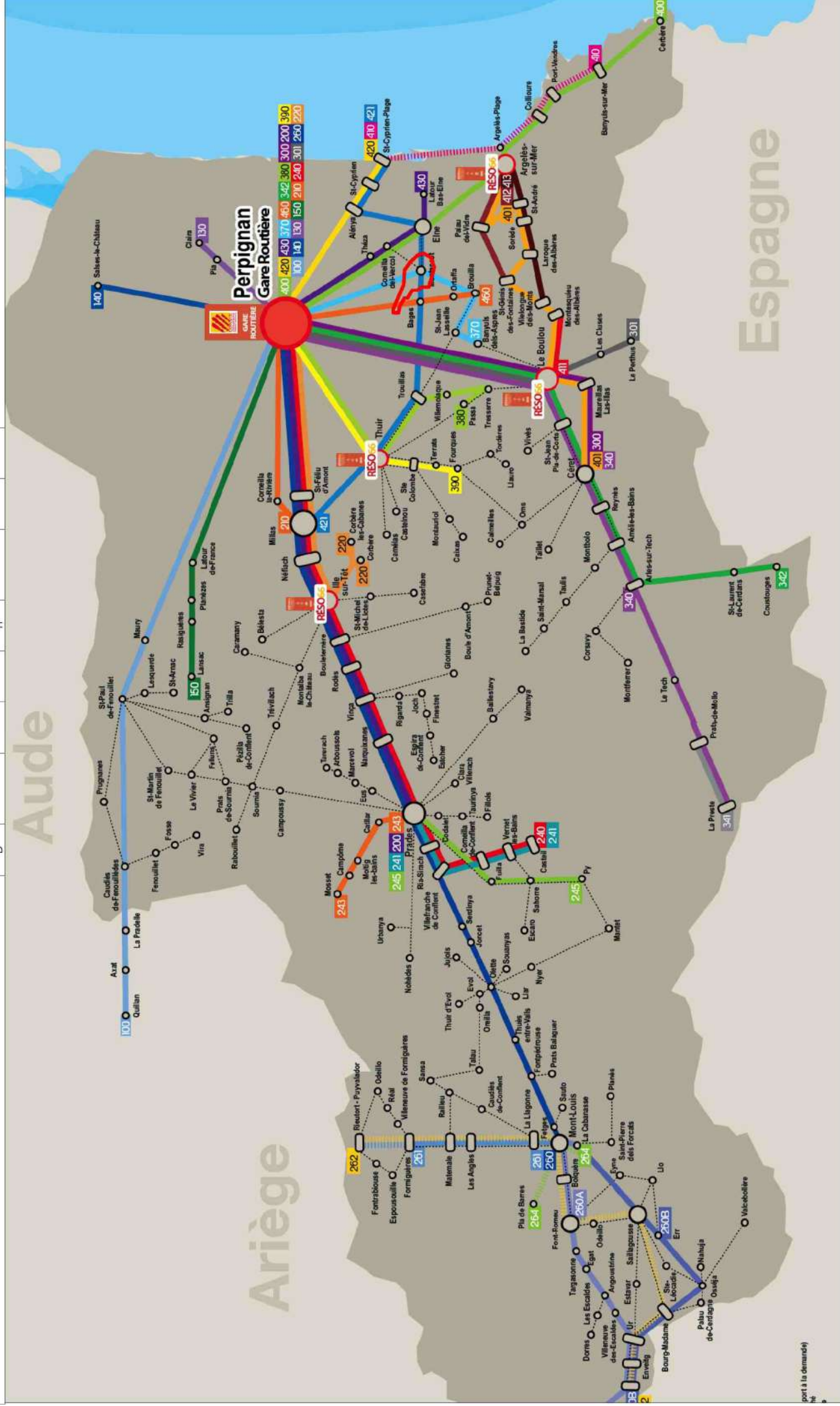
Montescot dispose de réseaux séparatifs de collecte puis de transport jusqu'à la station d'épuration.

Il existe un point de raccordement possible avec le réseau existant, au nord de la zone d'étude au niveau de l'avenue Paul Valérie.

⇒ **Carte 24 « Réseau EU existant », page suivante.**

Source(s)/Elaboration		Fond(s) de plan	
ARCHI CONCEPT Conseil départemental des Pyrénées-Orientales		ARCHI CONCEPT	
Dossier	Emetteur	Phase d'étude	Echelle
21260	ARC	DIAG	-
Indice	Date	DESS	VISA
A	05/2013		
B			
C			
D			
Format	Indice	Date	DESS
A4	A		

Commune étudiée



### 2.2.8.2. L'eau potable

Les ouvrages de production et de stockage ainsi que les conduites appartenant au SMPEPTA sont situées pour la plupart sur les communes d'Elné et de Montescot. Un réseau d'adduction relie les ouvrages jusqu'aux compteurs généraux des membres du syndicat. Les installations sont regroupées en deux entités (Grand Bosc et Tech Aval).

La commune de Montescot dépend de l'entité Grand Bosc qui comprend les ouvrages F1-F2-F3-F4-F5-FM.

L'eau distribuée est traitée par injection de Bioxyde de Chlore dans la conduite principale. La station de traitement est située à proximité du forage F1. Pour la commune de Montescot, si le forage FM fonctionne, l'eau vient directement de ce forage sans traitement, et s'il est à l'arrêt, c'est l'eau traitée qui est distribuée.

Un Schéma directeur d'eau potable a été réalisé en 2001 évaluant pour la commune de Montescot des besoins annuels comparables en 2000 et 2010 soit 110 000 m<sup>3</sup> avec des besoins en jour de pointe évalués à 400 m<sup>3</sup> en 2000 et 500 m<sup>3</sup> en 2010.

Le projet de PLU de la commune est sans incidence notable sur le réseau d'adduction d'eau potable, les investissements déjà réalisés vont être poursuivis et permettront de pérenniser une distribution de qualité, les possibilités de diversification des ressources permettent d'envisager positivement la production et la distribution d'eau potable pour les habitants actuels et futurs.

Les nouvelles constructions seront obligatoirement raccordées au réseau public d'alimentation.

Deux possibilités de raccordement existent, elles sont situées au nord de la zone d'étude au niveau de l'avenue Paul Valérie et à l'est de l'opération depuis le lotissement du Mas Fabrègues.

⇒ **Carte 25 « Réseau AEP existant », page suivante.**

### 2.2.8.3. Les eaux pluviales

Le territoire de Montescot est traversé par un réseau important d'agouilles qui occasionne des débordements et l'inondation de certains secteurs du centre et de la périphérie du Village. Les principales difficultés rencontrées sont l'insuffisance générale des principaux axes d'évacuation traversant le Village et l'insuffisance de l'agouille de la Mar, cours d'eau récepteur de l'ensemble des écoulements provenant de ces principaux axes.

Plusieurs études hydrauliques ont été réalisées et un certain nombre de travaux ont été effectués pour régler les problèmes existants.

Trois principaux cours intermittents sont alimentés par les versants situés à l'amont de la RD 612 et traversant l'agglomération de Montescot selon un axe Sud-Nord :

- Le Correch avec ses trois principaux affluents : Les agouilles nommées A, B et C.
- La Trobe.
- Une agouille dite « agouille centrale ».

La Trobe et l'agouille centrale se jettent en aval du village dans l'agouille d'en Gibert. Cette dernière et le Correch rejoignent ensuite l'agouille de la Mar.

⇒ **Carte 26 « Situation de la zone d'étude et des bassins versants ».**

Au sud de la RD 612, plusieurs problèmes ont été détectés lors des études précédentes dans le fonctionnement hydraulique en situation actuelle. Ainsi afin de définir les potentiels inondables des ravins s'écoulant au sud de la RD 612 et afin de déterminer les secteurs pouvant être urbanisés sans risque, une étude a été réalisée sur ces secteurs en 2009 (Etude hydraulique des ravins et inondabilité du secteur sud de la commune, CIEEMA), pour un événement centennal en situation actuelle.

Cette étude a permis de recenser les différents fossés et ravins et de comprendre les mécanismes de ruissellements générés sur les bassins versants. La problématique qui a été soulevée est l'identification en amont immédiat du village d'une dépression topographique naturelle, bordée au Nord par la RD 612, recevant les eaux de trois ravins sur les cinq identifiés et qui est drainée par un exutoire unique constitué d'une double voute limitant de fait le débit vers l'aval. Ainsi en situation actuelle, les ouvrages hydrauliques en place apparaissent très largement sous dimensionnés pour laisser transiter un événement centennal sans générer des débordements. Cette étude conclue sur le fait qu'il est nécessaire de réaliser des aménagements conséquents : ceinture de collecte, recalibrage des fossés, aménagement de la dépression, pour permettre de sécuriser le périmètre urbanisé existant et futur. Ces aménagements hydrauliques doivent être considérés comme des aménagements urbains, pouvant être exploités comme espace ludique, de promenade, de loisir, qui pourront au terme du développement d'un projet d'extension de l'urbanisation, figurer au centre du futur Village.



**SECTEUR CHEMIN DE SAINT MARTIN  
COMMUNE DE MONTECOT  
Etude d'impact**

Source(s)/Elaboration  
ARCHI CONCEPT

Fond(s) de plan

**LEGENDE**

Secteur d'étude

**RESEAU EAU POTABLE EXISTANT**

Dossier	Emetteur	Phase d'étude	Echelle	Format	Indice		
21260	ARC	DIAG	-	A3	A		
Indice	Date	DESS	VISA	Indice	Date	DESS	VISA
A	01/2014			E			
B				F			
C				G			
D				H			

- LEGÈRE**
- Fontaine n°200
  - Fontaine n°250
  - Fontaine n°300
  - Fontaine n°350
  - Fontaine n°400
  - Fontaine n°450
  - Fontaine n°500
  - Fontaine n°550
  - Fontaine n°600
  - Fontaine n°650
  - Fontaine n°700
  - Fontaine n°750
  - Fontaine n°800
  - Fontaine n°850
  - Fontaine n°900
  - Fontaine n°950
  - Fontaine n°1000
  - Fontaine n°1050
  - Fontaine n°1100
  - Fontaine n°1150
  - Fontaine n°1200
  - Fontaine n°1250
  - Fontaine n°1300
  - Fontaine n°1350
  - Fontaine n°1400
  - Fontaine n°1450
  - Fontaine n°1500
  - Fontaine n°1550
  - Fontaine n°1600
  - Fontaine n°1650
  - Fontaine n°1700
  - Fontaine n°1750
  - Fontaine n°1800
  - Fontaine n°1850
  - Fontaine n°1900
  - Fontaine n°1950
  - Fontaine n°2000
  - Fontaine n°2050
  - Fontaine n°2100
  - Fontaine n°2150
  - Fontaine n°2200
  - Fontaine n°2250
  - Fontaine n°2300
  - Fontaine n°2350
  - Fontaine n°2400
  - Fontaine n°2450
  - Fontaine n°2500
  - Fontaine n°2550
  - Fontaine n°2600
  - Fontaine n°2650
  - Fontaine n°2700
  - Fontaine n°2750
  - Fontaine n°2800
  - Fontaine n°2850
  - Fontaine n°2900
  - Fontaine n°2950
  - Fontaine n°3000
  - Fontaine n°3050
  - Fontaine n°3100
  - Fontaine n°3150
  - Fontaine n°3200
  - Fontaine n°3250
  - Fontaine n°3300
  - Fontaine n°3350
  - Fontaine n°3400
  - Fontaine n°3450
  - Fontaine n°3500
  - Fontaine n°3550
  - Fontaine n°3600
  - Fontaine n°3650
  - Fontaine n°3700
  - Fontaine n°3750
  - Fontaine n°3800
  - Fontaine n°3850
  - Fontaine n°3900
  - Fontaine n°3950
  - Fontaine n°4000
  - Fontaine n°4050
  - Fontaine n°4100
  - Fontaine n°4150
  - Fontaine n°4200
  - Fontaine n°4250
  - Fontaine n°4300
  - Fontaine n°4350
  - Fontaine n°4400
  - Fontaine n°4450
  - Fontaine n°4500
  - Fontaine n°4550
  - Fontaine n°4600
  - Fontaine n°4650
  - Fontaine n°4700
  - Fontaine n°4750
  - Fontaine n°4800
  - Fontaine n°4850
  - Fontaine n°4900
  - Fontaine n°4950
  - Fontaine n°5000
  - Fontaine n°5050
  - Fontaine n°5100
  - Fontaine n°5150
  - Fontaine n°5200
  - Fontaine n°5250
  - Fontaine n°5300
  - Fontaine n°5350
  - Fontaine n°5400
  - Fontaine n°5450
  - Fontaine n°5500
  - Fontaine n°5550
  - Fontaine n°5600
  - Fontaine n°5650
  - Fontaine n°5700
  - Fontaine n°5750
  - Fontaine n°5800
  - Fontaine n°5850
  - Fontaine n°5900
  - Fontaine n°5950
  - Fontaine n°6000
  - Fontaine n°6050
  - Fontaine n°6100
  - Fontaine n°6150
  - Fontaine n°6200
  - Fontaine n°6250
  - Fontaine n°6300
  - Fontaine n°6350
  - Fontaine n°6400
  - Fontaine n°6450
  - Fontaine n°6500
  - Fontaine n°6550
  - Fontaine n°6600
  - Fontaine n°6650
  - Fontaine n°6700
  - Fontaine n°6750
  - Fontaine n°6800
  - Fontaine n°6850
  - Fontaine n°6900
  - Fontaine n°6950
  - Fontaine n°7000
  - Fontaine n°7050
  - Fontaine n°7100
  - Fontaine n°7150
  - Fontaine n°7200
  - Fontaine n°7250
  - Fontaine n°7300
  - Fontaine n°7350
  - Fontaine n°7400
  - Fontaine n°7450
  - Fontaine n°7500
  - Fontaine n°7550
  - Fontaine n°7600
  - Fontaine n°7650
  - Fontaine n°7700
  - Fontaine n°7750
  - Fontaine n°7800
  - Fontaine n°7850
  - Fontaine n°7900
  - Fontaine n°7950
  - Fontaine n°8000
  - Fontaine n°8050
  - Fontaine n°8100
  - Fontaine n°8150
  - Fontaine n°8200
  - Fontaine n°8250
  - Fontaine n°8300
  - Fontaine n°8350
  - Fontaine n°8400
  - Fontaine n°8450
  - Fontaine n°8500
  - Fontaine n°8550
  - Fontaine n°8600
  - Fontaine n°8650
  - Fontaine n°8700
  - Fontaine n°8750
  - Fontaine n°8800
  - Fontaine n°8850
  - Fontaine n°8900
  - Fontaine n°8950
  - Fontaine n°9000
  - Fontaine n°9050
  - Fontaine n°9100
  - Fontaine n°9150
  - Fontaine n°9200
  - Fontaine n°9250
  - Fontaine n°9300
  - Fontaine n°9350
  - Fontaine n°9400
  - Fontaine n°9450
  - Fontaine n°9500
  - Fontaine n°9550
  - Fontaine n°9600
  - Fontaine n°9650
  - Fontaine n°9700
  - Fontaine n°9750
  - Fontaine n°9800
  - Fontaine n°9850
  - Fontaine n°9900
  - Fontaine n°9950
  - Fontaine n°10000

**B.M.E.A.**  
COMMUNE DE MONTECOT

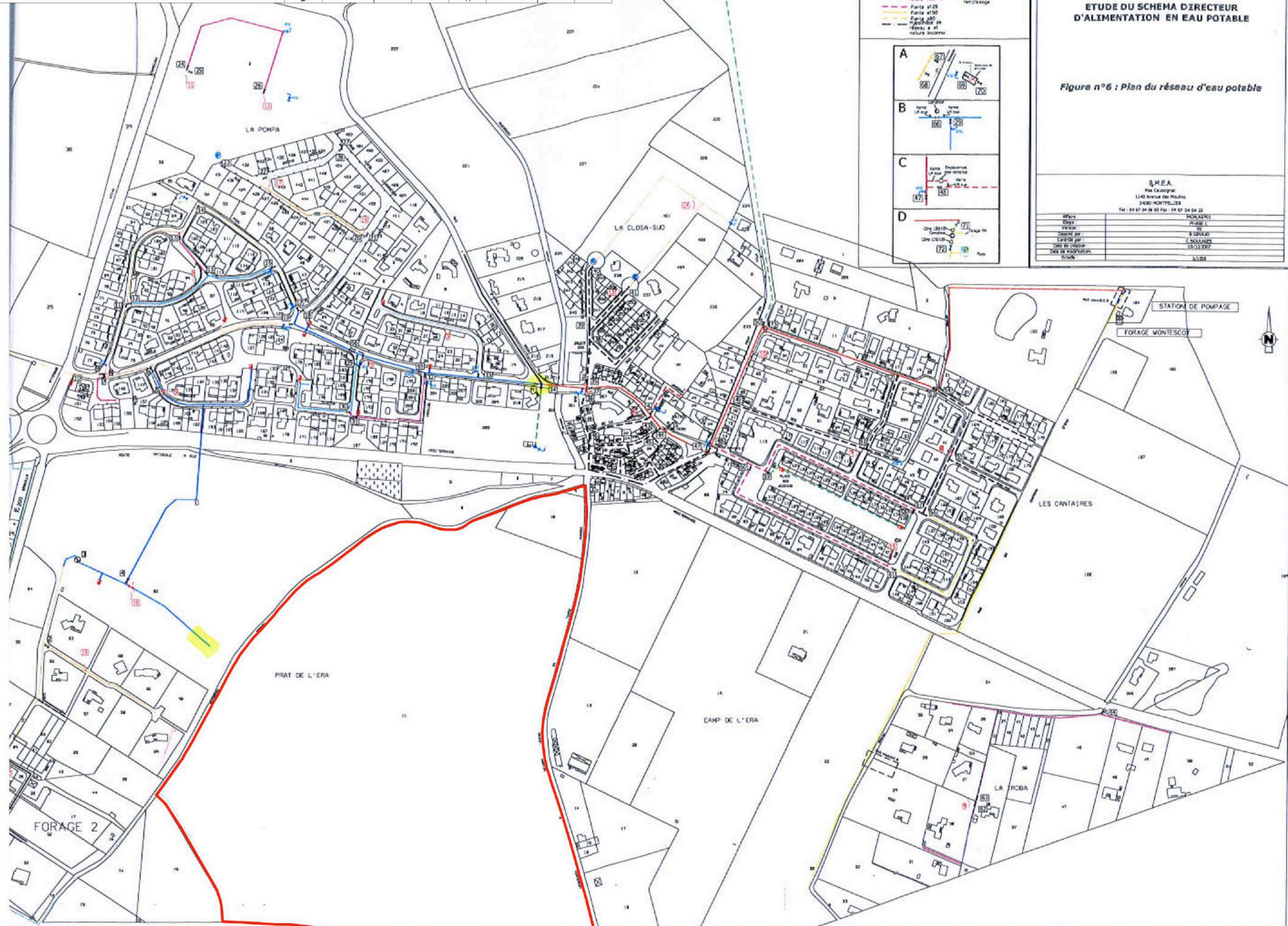
DEPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

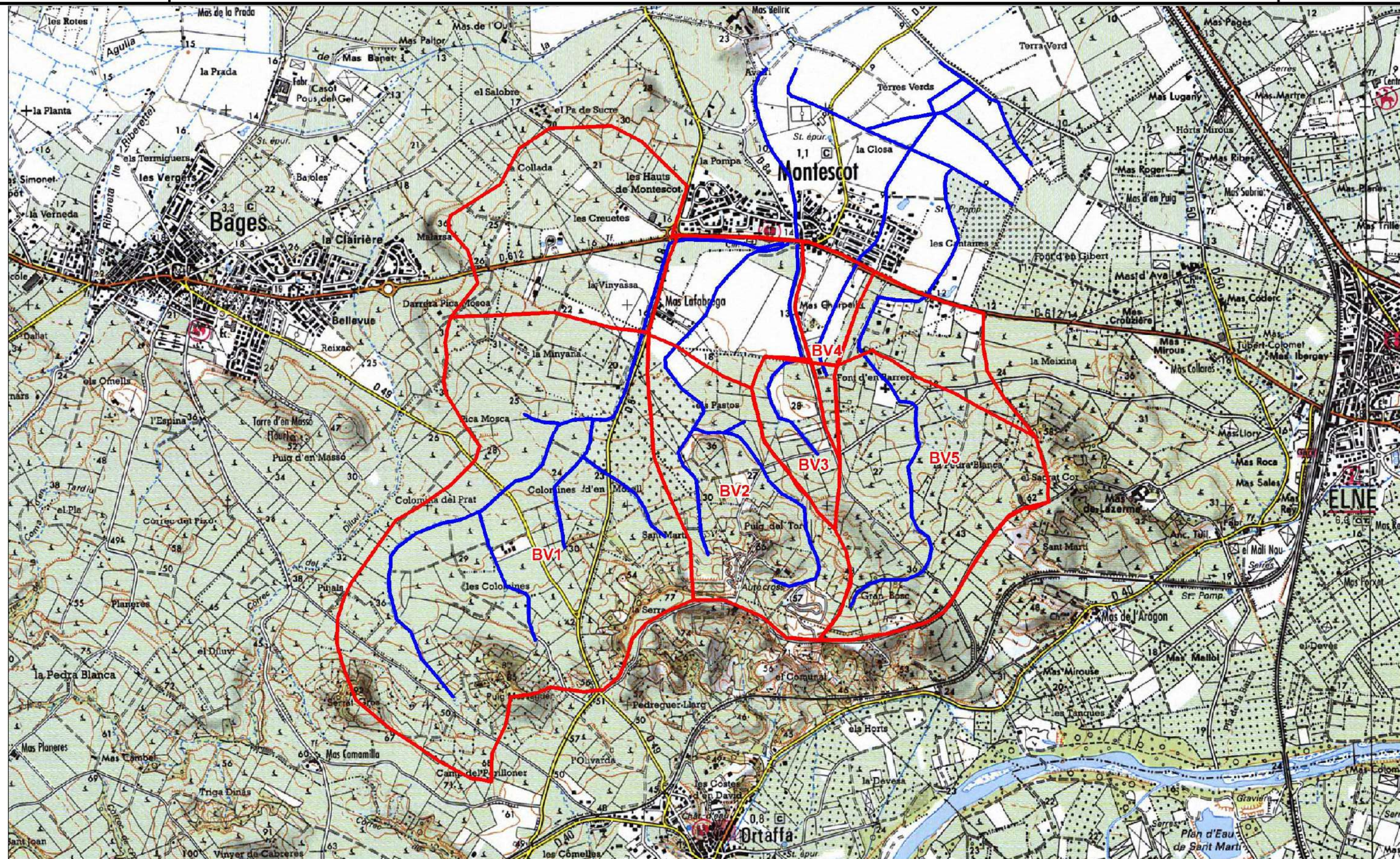
**ETUDE DU SCHEMA DIRECTEUR  
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

Figure n°6 : Plan du réseau d'eau potable

B.M.E.A.  
Pas Cassegrain  
1143 Avenue des Poulins  
34000 MONTPELLIER  
Tel : 04 67 34 86 83 Fax : 04 67 34 54 22

Membre	MONTPELLIER
Etat	PI-2011
Valeur	05
Compte par	8.024.00
Contrôle par	C. SOLLAUD
Date de création	15/11/2007
Vale de modification	
Code	10000





#### **2.2.8.4. L'électricité**

Dans le cadre de la réalisation du projet d'aménagement, une étude devra être réalisée afin de déterminer le point de raccordement.

⇒ **Carte 27 « Réseau électrique existant ».**

#### **2.2.8.5. Le gaz**

La possibilité de raccordement est située au niveau de l'avenue Paul Valérie, à l'extrémité nord de la zone d'étude.

⇒ **Carte 28 « Réseau gaz existant ».**

#### **2.2.8.6. Le réseau télécom**

Maître d'Ouvrage : France Télécom.

Concernant le réseau télécom, le raccordement s'effectuera au niveau du lotissement du Mas Fabrègues à l'ouest de l'opération au niveau de la rue du Pardal.

⇒ **Carte 29 « Réseau télécom existant ».**

**ERDF**  
 1- Les branchements ne sont pas toujours représentés intégralement.  
 2- Le positionnement des ouvrages est fourni à titre indicatif.  
 Ce plan ne donne que des informations sur les réseaux de distribution d'électricité d'ERDF, même si d'autres réseaux peuvent apparaître (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité).  
 Échelle : 1/750 (2014)  
 Tous droits réservés - reproduction interdite.



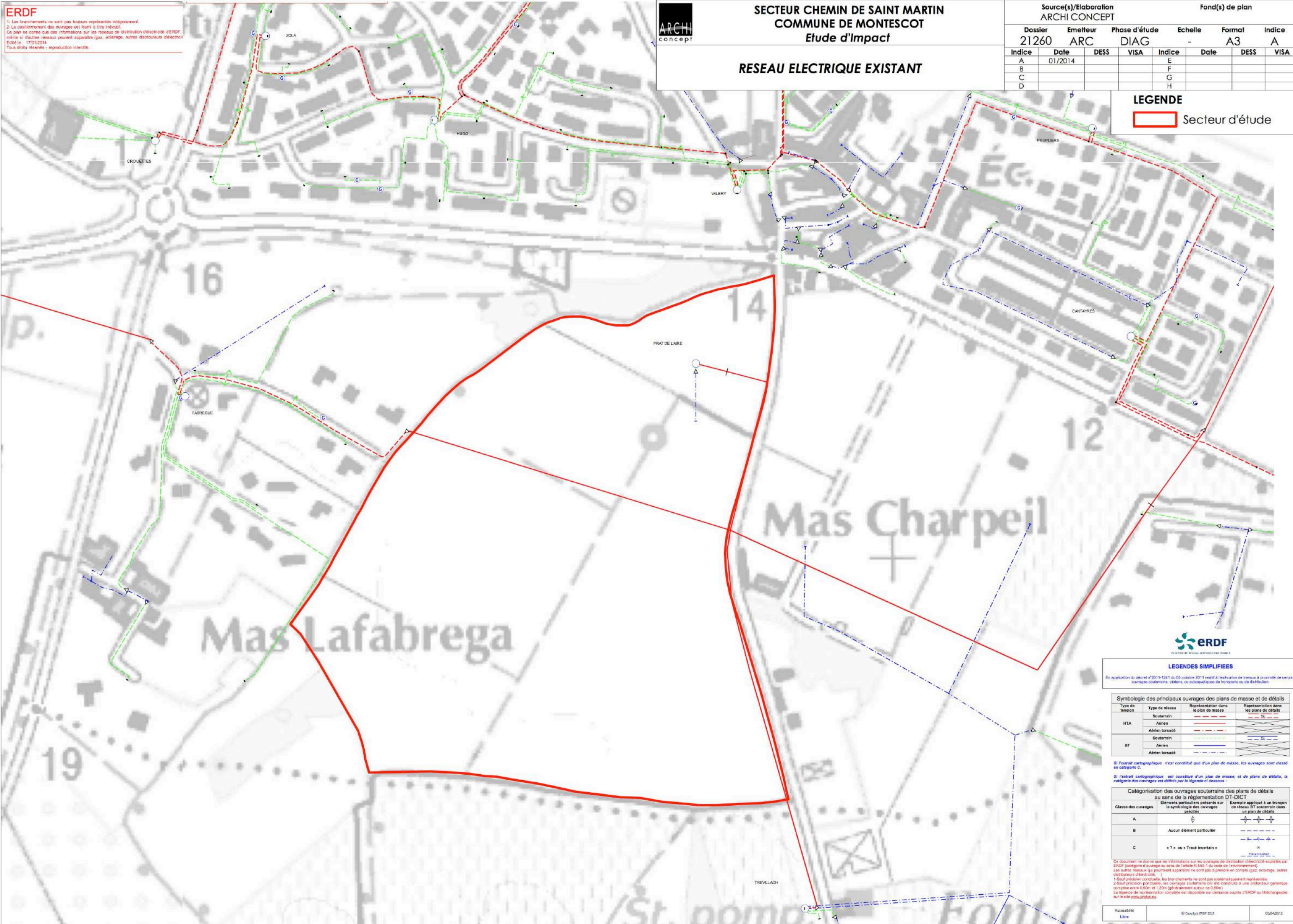
**SECTEUR CHEMIN DE SAINT MARTIN  
 COMMUNE DE MONTECOT  
 Etude d'Impact**

Source(s)/Elaboration				Fond(s) de plan			
ARCHI CONCEPT							
Dossier	Emetteur	Phase d'étude	Echelle	Format	Indice		
21260	ARC	DIAG	-	A3	A		
Indice	Date	DESS	VISA	Indice	Date	DESS	VISA
A	01/2014			E			
B				F			
C				G			
D				H			

**RESEAU ELECTRIQUE EXISTANT**

**LEGENDE**

Secteur d'étude



**LEGENDES SIMPLIFIEES**  
 En application du décret n°2011-1241 du 05 octobre 2011 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens, ou subaquatiques de transport ou de distribution.

Type de tension	Type de réseau	Représentation dans le plan de masse	Représentation dans les plans de détails
HTA	Souterrain	---	---
	Aérien	---	---
	Aérien torsadé	---	---
BT	Souterrain	---	---
	Aérien	---	---
	Aérien torsadé	---	---

Si l'extrait cartographique n'est constitué que d'un plan de masse, les ouvrages sont classés en catégorie C.  
 Si l'extrait cartographique est constitué d'un plan de masse, et de plans de détails, la catégorie des ouvrages est définie par la légende ci-dessous.

Catégorisation des ouvrages souterrains des plans de détails au sens de la réglementation DT-DICT		
Classe des ouvrages	Éléments particuliers présents sur la symbolique des ouvrages	Exemple appliqué à un tronçon de réseau BT souterrain dans un plan de détails
A		---
B	Aucun élément particulier	---
C	< ? > ou « Tracé incertain »	---

Ce document ne donne que les informations sur les ouvrages de distribution d'électricité exploités par ERDF (catégorie d'ouvrage au sens de l'article R.554-1 du code de l'environnement). Les autres réseaux qui pourraient apparaître ne sont pas à prendre en compte (gaz, éclairage, autres distributeurs d'électricité).  
 1-Sauf précision particulière, les branchements ne sont pas systématiquement représentés.  
 2-Sauf précision particulière, les ouvrages souterrains ont été cotés à une profondeur générique comprise entre 0,50m et 1,20m (généralement autour de 0,80m).  
 La légende de représentation complète est disponible sur demande auprès d'ERDF ou téléchargée sur le site [www.erdf.fr](http://www.erdf.fr).



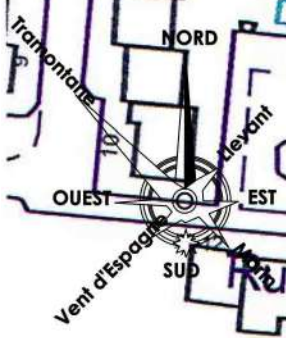
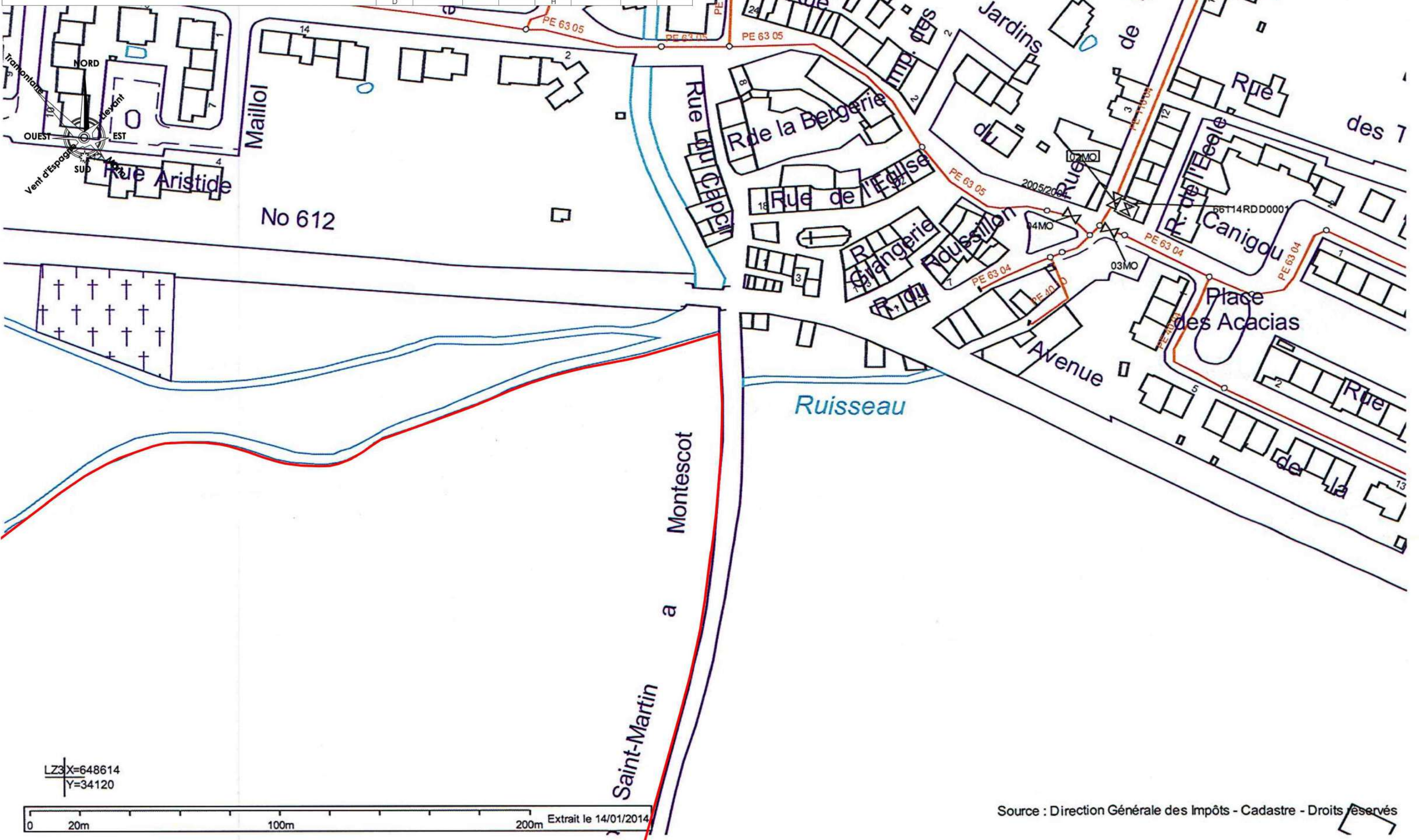
**SECTEUR CHEMIN DE SAINT MARTIN  
COMMUNE DE MONTECOT  
Etude d'Impact**

Source(s)/Elaboration				Fond(s) de plan			
ARCHI CONCEPT							
Dossier	Emetteur	Phase d'étude	Echelle	Format	Indice		
21260	ARC	DIAG	-	A3	A		
Indice	Date	DESS	VISA	Indice	Date	DESS	VISA
A	01/2014			E			
B				F			
C				G			
D				H			

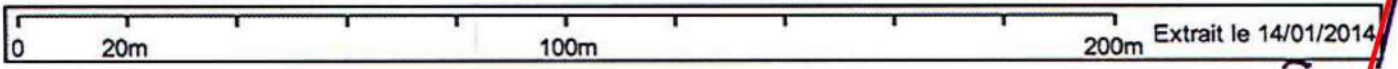
**LEGENDE**

Secteur d'étude

**RESEAU GAZ EXISTANT**



LZ3 X=648614  
Y=34120



Source : Direction Générale des Impôts - Cadastre - Droits réservés